

La chatte de Newton

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 22

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

me, le principal employé du photograhe son-
nait à la porte du numéro 14 de la rue de la
Bienfaisance, et, endossant l'entière respon-
sabilité de la faute, présentait à M^{me} Leroy
les excuses de son patron pour l'erreur com-
mise.

— Voici l'épreuve photographique de ma-
demoiselle et je vous prie de vouloir bien,
madame, me remettre en échange celle de
M. le comte de la Blanchardière, qui vous a
été adressée par mégarde.

Mais le rusé compère se garda bien de ra-
conter que l'autre épreuve avait été envoyée
au comte de la Blanchardière.

Ce dernier, vers la même heure, au n° 6
de la rue François Ier, le moment de sur-
prise une fois passé, dans une muette admi-
ration, contemplait le portrait en pied de la
ravissante jeune fille que le hasard venait de
placer sous sa main.

De taille au-dessus de la moyenne et bien
prise, ses belles épaules tombantes, comme
la richesse de son corsage, possédaient ce
charme troublant qui exerce une véritable
fascination sur la cervelle des hommes. Ses
cheveux, d'un joli blond cendré, relevés aux
tempes, couronnaient le front de leur masse
compacte, et ses grands yeux doux, ombragés
d'épais sourcils admirablement arqués,
sans nulle crainte de laisser deviner la pen-
sée, regardaient bien en face. Le nez des-
cendait droit à la lèvre, un peu forte peut-
être, à peine estompée d'un duvet naissant,
et l'ovale parfait du visage se terminait par
un menton rond, fin comme le bord d'une
coupe.

Captivé par cette gracieuse image et assez
intrigué par cette apparition inattendue, le
comte de la Blanchardière résolut de tirer
l'incident au clair. Sans plus tarder, il se met-
tait en campagne, et, dès le soir même, il
apprenait le nom de cette ravissante per-
sonne.

Fille unique de l'un des gros marchands
de soieries de la rue des Jeûneurs, M^{lle}
Adrienne Leroy était la joie et l'orgueil de
ses parents, qui, retirés du commerce après
fortune faite, suivant l'expression chère au
monde du négoce, occupaient rue de la
Bienfaisance un hôtel leur appartenant. Les
mieux renseignés chiffraient leur avoir à plu-
sieurs millions, et ce n'était un secret pour
aucun que le père laisserait à Adrienne la
liberté la plus complète dans le choix d'un
mari.

Le dimanche suivant, un peu avant la
messe de midi, adossé à l'un des piliers du
grand portail de l'église Saint-Augustin, M.
de la Blanchardière se tenait en faction. Grâce
à l'image photographique nettement gravée
au fond dans sa mémoire, il reconnut sans
peine M^{lle} Leroy dans l'élégante jeune fille
qui, après avoir touché de son doigt ganté le
bord du bénitier, se retourna pour offrir gra-
cieusement l'eau sainte à la dame âgée qui
l'accompagnait.

Durant la messe, il ne quitta pas Adrienne
des yeux et l'impression produite par le vi-
vant modèle acheva l'œuvre si bien commen-
cée par la photographie. Frappé du coup de
foudre, M. de la Blanchardière n'eut plus
alors qu'un seul objectif : conquérir le cœur
de M^{lle} Leroy et demander sa main.

Rien d'ingénieux comme un amoureux
quand il s'agit de le rapprocher de sa belle !
Huit jours après, au bal dans une maison

amie, M. de la Blanchardière se faisait pré-
senter à M^{me} Leroy et sollicitait d'Adrienne
la faveur d'une contredanse.

M^{lle} Leroy ne fut guère surprise de cette
invitation, car, du premier coup, elle avait
parfaitement reconnu le bel inconnu de la
photographie. Son instinct féminin aidant,
elle devina vite les vrais motifs de cette pré-
sentation. L'élégance de son cavalier, sa dis-
tinction native accordaient pleine satisfaction
à son amour-propre ; aussi se sentit-elle dis-
posée à accueillir favorablement ses avances
et la soirée n'était pas achevée qu'elle sa-
vait à quoi s'en tenir sur les intentions ma-
trimoniales du comte de la Blanchardière.

Nul besoin d'être grand clerc pour prédire
ce qu'il advint. Pour l'ordinaire, l'amour ap-
pelle l'amour et le cœur de la blonde
Adrienne ne résista pas aux puissantes sé-
ductions de la voix du jeune homme qui, en
termes si éloquentes, savait traduire les senti-
ments de son âme.

De la part des parents, intérieurement flat-
tés par la particule nobiliaire du comte, au-
cun obstacle ne survenant, le consentement
fut vite accordé et le mariage promptement
décidé.

Entourée du léger nuage de ses voiles
blancs, elle était vraiment charmante, M^{lle}
Leroy, lorsque, conduite par son père, rou-
gissante et émue, elle gagna le chœur de
l'église Saint-Augustin.

Sa longue robe balayait les dalles et laissait
à peine apercevoir le bout de ses souliers de
satin chausant un pied mignon, nerveux et
bien cambré ; quelques fleurs d'oranger
étaient artistement semées dans sa cheve-
lure, et l'on retrouvait à son corsage et sur
sa jupe ce symbole de la pureté et de l'in-
nocence.

Quand, au sortir de la sacristie, elle appa-
rut heureuse au bras de son mari, un murmure
flatteur parcourut la longue haie des in-
vités et des curieux, symétriquement rangés
au bord de la nef, afin de leur livrer libre
passage.

C'était en effet un joli couple qui s'avan-
çait à la tête du nombreux cortège des gens
de la noce ; ces beaux enfants, dans l'éclat
radieux de leur pleine jeunesse, n'étaient-ils
pas aux yeux de tous la gracieuse image du
Printemps et de l'Amour !

Le commis de Liebert, auteur involontaire
de la bienheureuse bévue, assistait au maria-
ge, car M. de la Blanchardière avait spécia-
lement tenu à lui témoigner sa reconnais-
sance et, bien mieux, pour en perpétuer le
souvenir, l'envoi d'un joli bronze de chez
Barbedienne avait accompagné l'invitation.

Et maintenant, lecteurs, comme dans les
contes de fées, il ne nous reste plus qu'à
nous associer au bonheur des nouveaux
époux et à leur souhaiter nombreuse posté-
rité.

Henri DATIN.

La chatte de Newton. — On ra-
conte que Newton travaillait depuis dix
ans à établir des calculs longs, compli-
qués et difficiles. Un jour il laissa près
du manuscrit qu'il venait d'achever une
lampe allumée et sortit un moment.

Il avait une chatte qu'il aimait beau-
coup, et qui, ronronnant sur un coin du
bureau, le regardait de ses yeux demi-

clos écrire et allonger ses interminables
colonnes de chiffres. La chatte, en l'ab-
sence du maître, sauta sur le monceau
de papiers et renversa la lampe. Les
feuilles prirent feu ; quand Newton ren-
tra, il ne restait plus de son prodigieux
labeur de dix années que des bri-
bes de papier noirci qui voltigeaient
dans l'air. Il contempla le désastre et,
passant la main sur le dos de la bête :

— Tu ne te doutes pas, lui dit-il dou-
cement, du mal que tu m'as fait !

Et rallumant sa lampe, il se remit au
travail.

C'était sa façon de lancer le *Go ahead*
des Américains.

Découté lo monument Davet, pè Cully.

Y'a on part dè dzo, dou citoyens dâo
Gros dè Vaud étiont z'u pè Lavaux po
affèrè et sont z'u trovâ dâi vilhio z'amis
d'écoula militère, pè Cully. Dè bio sa-
vâi que lè z'amis Culliérans ne lè z'ont
pas laissi assâiti et que l'a failu agottâ
cé Lavaux qu'est tant bon, que redé-
mandè. Mâ s'on est pas solido ad pou-
sto, sè faut démauffiâ dè cliiâo tenâbliès
dein lè câvès dâo vignoublio, kâ cliiâo
tsancro dè vegnolans ont lo diablo po
vo z'en fèrè preindrè onna bombardâia.
Tot ein fifeint et ein déveseint dè çosse
et cein, l'ein sont venus su lo compto
dâo brâvo majo Davet à quoui on va
fèrè on estatua pè Lozena et coumeint
on lâi a dza met onna pierre pè Cully,
âo bord dâo lé, que lâi diont lo « monu-
ment », lo compagnons dâo bord dâo
Talent ont volliu allâ cein vairè.

Quand l'ont z'u vu l'affèrè, la né étâi
quie et c'étâi bintout lo momeint d'allâ
preindrè lo trein ; mâ failiâi bâirè onco
on verro, et tandi que l'âi allâvont, ion
dâi lulus qu'étâi restâ vai lo lé, coumen-
civè à vairè tot troblie et n'étâi pequa
bin solido su sè tsambès. Quand vai lè
z'autro modâ, vâo s'eimbantsi assebin,
mâ ein passeint decoutè lo « monu-
ment », onna brelantchâ lo fe allâ bailli
dè la tète contrè la baragne ein fai
qu'est déveron. Lo gaillâ qu'étâi tot
étourlo et que ne vayâi perein, s'ac-
crotse âi barreaux et lâi se crampounè.

— Sarâi bin lo diablo s'on lè rat-
trapé pas, se sè peinsâ ! etsè met à tracé
tant bin que pâo ein sè rategneint adé âi
barreaux. Mâ âo bet d'on momeint,
diabè lo pas que trovâvè lo bet dè cliiâ
palissarda ; ye verivè, verivè et avâi
dza bailli lo tor dou âo trâi iadzo,
quand lo gaillâ coumeincé à s'eimpa-
cheintâ et à s'eingrindzi. Adon sè met à
ruailâ coumeint on possédâ, que cein fâ
reveri lè z'autro, que lâi criont :

— Qu'as-tou ?

— Cliiâo pouésons, m'ont einclliou !
se repond.

L. MONNET.